

# « PROCÈS ET MÉMOIRE(S) DES CRIMES DE MASSE »

• Un colloque en trois actes •

Université Jean Moulin-Lyon 3 • 2 et 3 février 2023

Université de Poitiers • 23 et 24 mars 2023

Maison d'Izieu • 4 et 5 mai 2023



Album de Nuremberg © Maison d'Izieu

## PROGRAMME

L'ensemble du colloque est accessible gratuitement  
en présentiel ou en visio-conférence.



#proces #memoire



## **« PROCÈS ET MÉMOIRE(S) DES CRIMES DE MASSE »**

### **• Un colloque en trois actes •**

Depuis quelques décennies les sciences sociales s'intéressent à la mémoire collective, tout particulièrement à celles de la Shoah. Ces travaux, qui traitent des effets de la grande violence sur les générations qui l'ont subie et sur celles qui leur ont succédé, envisagent le fait mémoriel « comme résultant d'un processus de construction historique et social situé dans le temps et fortement dépendant du contexte politique et culturel qui le voit naître » (Stéphane Michonneau).

Parallèlement, le constat a souvent été fait d'une demande sociale croissante de justice en vue de lutter contre l'impunité des auteurs de « crimes de masse ». Dans le temps des crimes ou bien après, une telle demande repose sur la croyance que le procès pénal a plusieurs vertus. Il aurait comme effet, sinon comme objet, non seulement de punir les criminels, mais aussi de s'adresser aux victimes, d'une part en affirmant leur droit à la vérité et leur droit à des réparations-matérielles ou symboliques, d'autre part en les libérant du poids d'un traumatisme contenu mais non formalisé jusqu'alors. L'efficacité du procès consisterait encore à faire exemple : l'énoncé d'une vérité judiciaire servant à conjurer le retour de la violence, ou à faire mémoire : instrument parmi d'autres des politiques de mémoire, le procès serait un des modes de résolution des conflits mémoriels consécutifs à des crimes de masse.

Des « procès pour la mémoire ». Le procès présenté comme un instrument privilégié des technologies de construction de la mémoire victimaire et d'apaisement des mémoires déchirées. Telle est l'hypothèse à l'origine de la recherche qui a conduit à ces colloques.

Durant cinq années un séminaire commun aux master 2 de droit pénal des universités de Poitiers et Lyon 3 s'est tenu à la Maison d'Izieu. L'objet était d'étudier les procès contemporains pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre en relation avec la question mémorielle. Quelle mémoire ? Quelle utilité des procès ? Quelles limites ? Quels risques ? Le séminaire a mobilisé des spécialistes de droit français, de droit comparé et de droit international. Il a bénéficié du concours de philosophes, d'historiens, de psychologues, de pédagogues, de spécialistes de sciences politiques, de spécialistes de muséographie.

Plusieurs questions ont été successivement travaillées. Les premières années furent consacrées à dresser deux typologies, l'une des situations rencontrées, l'autre des interactions normatives (conventionnelles législatives, réglementaires) faisant obstacle ou facilitant la tenue de procès. Deux autres années ont abordé plus directement le rôle des procès des crimes de masse dans la construction des mémoires contemporaines. Il y a un besoin. N'y a-t-il pas un malentendu ? La dernière année s'est penchée sur le devenir des personnes mises en cause.

Les trois colloques coordonnés organisés en 2023 sont l'aboutissement de ce travail. Ont été étudiées, à Lyon, l'utilité des procès et, à Poitiers, leurs limites pour la mémoire des crimes de masse. À Izieu, ces questionnements sont repris et prolongés au-delà des procès (la justice transitionnelle) et au-delà de la mémoire des crimes (le procès lui-même comme objet de mémoire).

# ACTE 1.

## 2 ET 3 FÉVRIER / À L'UNIVERSITÉ LYON 3 Amphi Huvelin - 15 Quai Claude Bernard, 69007 Lyon

### THÈME : L'UTILITÉ DES PROCÈS

Exposer les arguments en faveur de l'utilité des procès de crimes de masse dans la construction des mémoires contemporaines.

#### JEUDI 2 FÉVRIER

14h00-17h00

##### 14h00 : ACCUEIL DES INTERVENANTS ET DU PUBLIC

**Mathilde Philip-Gay**, vice-présidente de l'Université Jean Moulin-Lyon 3 et membre du conseil scientifique de la Maison d'Izieu

##### 14h15 : OUVERTURE DU COLLOQUE, PROPOS INTRODUCTIFS AUX TROIS ACTES

**Élisabeth Joly-Sibuet**, maître de conférences (HDR) à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

##### 14h30 : ÉTAT DES LIEUX

Tableaux des situations présentés par les étudiants du master 2 Droit et justice pénale de l'Université de Poitiers

##### 15h30 : EXPÉRIENCES

**Modérateur** : **Élisabeth Joly-Sibuet**, maître de conférences (HDR) à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

- **Allemagne** : *Juger aujourd'hui les criminels nazis d'hier.*

**Xavier Pin**, professeur à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

- **Espagne** : *Juger Franco ? Impunité et criminalisation transnationale du franquisme depuis la guerre civile.*

**Sophie Baby**, maître de conférences (HDR) à l'Université de Bourgogne

- **Espagne** : *La loi de mémoire démocratique en Espagne.*

**Amance Gogorza**, professeur à l'Université de Toulouse

- **Algérie : *Les silences du droit pénal : une mécanique du chaos.***

Djoheur Zerouki-Cottin, maître de conférence (HDR) à l'Université de Saint-Étienne

## **VENDREDI 3 FÉVRIER : 9h30-12h45**

**9h30 : ACCUEIL DES INTERVENANTS ET DU PUBLIC**

**9h45 : QUESTIONNEMENTS**

**Modérateur : Bernadette Aubert**, maître de conférences (HDR) à l'Université de Poitiers

- ***Des procès pour la mémoire : une évidence ?***

Kevin Mariat, maître de conférences à l'Université de Paris-Nanterre

- ***Procès et négationnisme : quelles interactions ?***

Jérôme Bossan, maître de conférences à l'Université de Poitiers

- ***Des procès pour la mémoire : quelles réparations mémorielles ?***

Émilie Sibelle, doctorante à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

Discutante : **Claudia Perrone Moises**, professeur associé au département de droit international et de droit comparé, faculté de droit de l'Université de São Paulo

**12h30 CONCLUSION DE L'ACTE 1.**

**Michel Massé**, professeur émérite de l'Université de Poitiers, membre du conseil scientifique de la Maison d'Izieu

## ACTE 2.

**23 et 24 MARS 2023 / À L'UNIVERSITÉ DE POITIERS**  
Amphi Hardoin, Place du Général de Gaulle centre-ville, 86000 Poitiers

### THÈME : LES LIMITES DES PROCÈS

Repérer les limites des procès de crimes de masse dans la construction des mémoires contemporaines.

#### JEUDI 23 MARS: 14h00-17h00

##### 14h00 : ACCUEIL DES INTERVENANTS ET DU PUBLIC

Virginie Laval, présidente de l'Université

##### 14h15 : PROPOS INTRODUCTIFS À L'ACTE 2

Bernadette Aubert, maître de conférences (HDR) à l'Université de Poitiers

##### 14h30 : ÉTAT DES LIEUX

Tableaux des interactions législatives et réglementaires présentés par les étudiants du master 2 Droit pénal fondamental de l'Université Jean Moulin-Lyon 3

##### 15h00 : EXPÉRIENCES

Modérateur : Pierre Jouette, maître de conférences à l'Université de Poitiers

- *La mémoire des crimes commis pendant la Seconde Guerre mondiale en Italie.*

Emanuela Fronza, professeur à l'Université de Bologne

- *Ex-Yougoslavie. Rwanda. Les procès et la cohérence du récit historique.*

Rafaëlle Maison, professeur à l'Université de Paris Sud

- *Les obstacles à la mise en place des procès au Brésil.*

Claudia Perrone-Moises, professeur associé au département de droit international et de droit comparé, faculté de droit de l'université de São Paulo

## **VENDREDI 24 MARS : 9h30-12h45**

### **9h30 : ACCUEIL DES INTERVENANTS ET DU PUBLIC**

### **9h45 : QUESTIONNEMENTS**

Modérateur : **Élisabeth Joly-Sibuet**, maitre de conférences (HDR) à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

- ***Des procès pour la mémoire : quelles limites spatio-temporelles ?***

**Bernadette Aubert**, maitre de conférences (HDR) à l'Université de Poitiers

- ***Des procès pour la mémoire : un malentendu ?***

**Damien Scalia**, professeur à l'Université Libre de Bruxelles

**Michel Massé**, professeur émérite de l'Université de Poitiers, membre du conseil scientifique de la Maison d'Izieu

- ***Des procès pour la mémoire : quelles limites liées aux textes fondateurs des juridictions internationales pénales ?***

**Pierre Jouette**, maitre de conférences à l'Université de Poitiers

- ***Comment les expertises psychologiques d'auteurs présumés de crimes de masse contribuent-elles à la construction des mémoires contemporaines ?***

**Françoise Sironi**, maitre de conférences à l'Université Paris 8, psychologue clinicienne et experte auprès de la Cour pénale internationale

Discutants : **Xavier Pin**, professeur à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

**Geneviève Erramuzpé**, ancienne directrice et membre du conseil scientifique de la Maison d'Izieu

### **12h30 CONCLUSION DE L'ACTE 2.**

**Élisabeth Joly-Sibuet**, maitre de conférences (HDR) à l'Université Jean Moulin-Lyon 3



## ACTE 3.

**4 et 5 MAI 2023 / À LA MAISON D'IZIEU**

**70 route de Lambraz, 01300 Izieu**

### **THÈME : MÉMOIRE DES PROCÈS ET APPROCHES NON JURIDIQUES**

Questionner les procès comme outils de mémoire des crimes et objets de mémoire dans les sociétés contemporaines.

**JEUDI 4 MAI : 9h30-12h30/14h00-17h00**

**9h30 : ACCUEIL DES INTERVENANTS ET DU PUBLIC**

**9h45 : PROPOS INTRODUCTIFS À L'ACTE 3.**

Dominique Vidaud, directeur de la Maison d'Izieu

**10h00 : QUELLE(S) MÉMOIRE(S) ?**

Modérateur : Dominique Vidaud, directeur de la Maison d'Izieu

• *Apport des sciences sociales et humaines.*

Stéphane Michonneau, professeur à l'Université de Lille, membre du conseil scientifique de la Maison d'Izieu

**10h30 : MÉMOIRES COMPARÉES DE LA RAFLE D'IZIEU ET DU MASSACRE D'ORADOUR SUR GLANE.**

Table ronde animée par Geneviève Erramuzpé, ancienne directrice et membre du conseil scientifique de la Maison d'Izieu

Avec Babeth Robert, directrice du Centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane, Dominique Vidaud, directeur de la Maison d'Izieu, Stéphane Michonneau professeur à l'Université de Lille et Michel Massé, professeur émérite de l'Université de Poitiers, membres du conseil scientifique de la Maison d'Izieu.

*12h30-14h00 : pause-déjeuner*

**14h00 : LE PROCÈS OBJET DE MÉMOIRE**

Modérateur : Élisabeth Joly-Sibuet, maitre de conférences (HDR) à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

- **Programmes et livres scolaires.**

Alexandre Nugues-Bourchat, docteur en histoire, responsable médiation et pédagogie à la Maison d'Izieu

## **14h30/45 : MÉMOIRE ET JUSTICE TRANSITIONNELLE**

**Modérateur :** Bernadette Aubert, maître de conférences (HDR) à l'Université de Poitiers

- ***Au-delà des procès pénaux : une justice restaurative ?***

Sandrine Lefranc, directeur de recherche au CNRS

- ***L'autonomisation de la mémoire comme cinquième pilier de la justice transitionnelle.***

Luis Miguel Gutierrez Ramirez, maître de conférences à l'Université de Poitiers

## **16h00 : QUELLE(S) MÉMOIRE(S) ?**

- ***Approche philosophique.***

Manuel Reyes Mate Ruperez, professeur et membre fondateur de l'Institut de philosophie du Conseil supérieur de recherches scientifiques (CSIC) de Madrid

## **VENDREDI 5 MAI : 9h30-12h30**

### **9h30 : ACCUEIL DES INTERVENANTS ET DU PUBLIC**

**Modérateur :** Xavier Pin, professeur à l'Université Jean Moulin-Lyon 3

### **9h35 : LE PROCÈS OBJET DE MÉMOIRE**

- ***Musées et mémoriaux.***

Brigitte Sion, experte internationale dans le domaine des musées, des mémoriaux, présidente du Conseil scientifique de la Maison d'Izieu.

### **10h15 : ACTUALITÉ**

- ***Quelles juridictions pour juger les crimes commis en Ukraine ?***

Philippe Lagrange, professeur à l'Université de Poitiers

### **10h45 : DISCUSSION GÉNÉRALE**

### **12h00 : PROPOS CONCLUSIFS**

Jean-Paul Jean, président de Chambre honoraire à la Cour de cassation, vice-président de l'Association française pour l'histoire de la justice, membre du conseil scientifique de la Maison d'Izieu

## Remerciements à

- **Michel Massé, Bernadette Aubert, Élisabeth Joly-Sibuet, Kévin Mariat, Xavier Pin, Pierre Jouette, Émilie Sibelle** qui ont oeuvré à la réalisation de ces trois actes.
- **L'Université de Poitiers**, à sa présidente **Virginie Laval**, et à **Mathilde Philip-Gay**, vice-présidente de **l'Université Jean Moulin-Lyon 3** d'avoir accueilli les deux premiers actes.

Merci à l'ensemble des intervenants qui ont participé à ces trois actes :

**Sophie Baby** • Université de Bourgogne

**Emanuela Fronza** • Université de Bologne

**Jérôme Bossan, Michel Massé, Bernadette Aubert, Pierre Jouette, Luis Miguel Gutierrez Ramirez, Philippe Lagrange** • Université de Poitiers

**Geneviève Erramuzpé, Jean-Paul Jean, Mathilde Philip-Gay, Brigitte Sion** • Conseil scientifique de la Maison d'Izieu

**Amane Gogorza** • Université de Toulouse

**Sandrine Lefranc** • CNRS

**Rafaëlle Maison** • Université Paris Sud

**Kevin Mariat** • Université de Paris-Nanterre

**Stéphane Michonneau** • Université de Lille

**Alexandre Nugues-Bourchat, Dominique Vidaud** • Maison d'Izieu

**Claudia Perrone-Moises** • Université de São Paulo

**Émilie Sibelle, Élisabeth Joly-Sibuet, Xavier Pin** • Université Jean Moulin-Lyon 3

**Manuel Reyes Mate Ruperez** • CSIC de Madrid

**Babeth Robert** • Oradour sur Glane

**Damien Scalia** • Université Libre de Bruxelles

**Françoise Sironi** • Université Paris 8/psychologue clinicienne à la CPI

**Djoheur Zerouki-Cottin** • Université de Saint-Étienne

Conférences enregistrées à la Maison d'Izieu par notre partenaire Polestream.  
Disponibles prochainement en ligne sur [www.memorializieu.eu](http://www.memorializieu.eu)

## Prochain colloque à la Maison d'Izieu

Dimanche 8 octobre : "Les mères dans la Shoah, trauma des mères victimes de génocide et de la violence politique."

Ce colloque a bénéficié du soutien de la DILCRAH et du Fonds de dotation Sabine Zlatin

